

CAZAUX-PLAISANCE

Novembre 2011

Numéro 21



HALTE-Infos n°3/2011

Dans ce numéro 21 :

NOUVELLES DE LA HALTE NAUTIQUE

Nouvelles
de la Halte **pg1**

Nouvelles
de la Halte **pg2**

Infos &
Travaux **pg3**

Divers **pg4**

Travaux réalisés- rappels :



Réfection des coupées des pontons



Aire de dégagement temporaire pour la sortie de l'eau



Réglette niveau du lac octobre 2011



Caméra face traques E & F 360°



Caméra 1 accès route (capitainerie



Caméra 2 : face traques A B C D 360°



Nouvelles bornes électriques sur les pontons Normes européennes



Panneau vitesse et des interdictions à l'entrée du chenal



Remise en état des chaînes mère – Traque E

La régates Cazaux-Plaisance Gérard BARRÉ
**A eu lieu le Samedi 30 Juillet 2011, avec l'aide du CVCL :
24 bateaux ont participé.**



Remise des prix



La régates

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA HALTE A LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION

Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et ayant été exécutés

1. La signalisation des parkings afin de bénéficier de plus de places pendant les périodes d'affluence.
2. La remise en état des lumières autour de la Halte, les 3/4 étaient cassées.
3. Dragage du chenal, que nous avons critiqué pour la mauvaise exécution du travail, mais la facture était payée.
4. Réfection de l'éclairage : l'installation des projecteurs pour un meilleur éclairage la nuit et aussi éviter en partie les vols.
5. Changement du bois de la promenade côté traques : réfection du bois par une qualité exotique " faveira grande", suite à la demande de Cazaux-Plaisance, remplacement des boulons d'ancrage en galva par de l'INOX.
6. Réfection de la route, goudronnage des parkings (côté gauche de la descente, une partie en face du CVCL côté Capitainerie et 1 place pour handicapés) le reste des parkings est comme avant, recouvert d'écorces de pin. Par contre les bords de route sont renforcés par des bordures "Chanfrein" (la Régie doit prévoir un entretien de ces écorces plus souvent). Les travaux sont réalisés. Notre proposition de refaire l'anneau routier et les parkings en enrobé, soit environ 110 places au lieu de 80 n'a pas été retenue par la Régie, qui encore une fois, a lancé les appels d'offre avant la moindre concertation avec notre association.
7. Réfection de la barrière côté traque F.
8. Bornes récupération des eaux grises et noires.
9. Réfection du portillon traque "F".
10. Enrochement de la Halte, Palplanches sortie de la Halte
11. Habillage des poteaux de traque avec remplissage de béton.
12. Pose des écorces de pins sur les parkings de la Halte Nautique.
13. La gratuité des bornes de récupération des eaux grises et noires à compter du début juillet 2008 pour deux ans.
14. Pose du portillon Traque « F »
15. Réfection de la promenade du chenal.
16. Installation de trois caméras dont deux caméras de surveillance traques F et A prévue pour 2008, voté au Conseil Municipal du 12 juin 2008
17. Remplacement de toutes les bornes électriques des traques

Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et non exécutés

1. **Circulation de l'eau dans la Halte par fontaine filtrante**
2. **Aire de carénage suivant le code des ports**
3. **Portillon à chaque traque.**
4. **Revoir tous les extincteurs (emplacement sur les traques).**
5. **Parking pour la traque « F »**
6. **Panneau d'interdiction de dessaler (rinçage) son moteur et bateau à la cale de mise à l'eau, ni dans le lac**
7. **Remise en état du bardage de l'entrée du chenal, cause des travaux mal exécutés**





Cazaux-Plaisance - membre de
**l'Union Nationale des Associations
de Navigateurs de Gironde**

www.unan33.fr

www.unan.fr

Messagerie :

contact.bureau@cazaux-plaisance.org

Téléphone : **j.j. Debailleul**

06 07 53 60 49

Association Loi 1901

Créée 28 juillet 1998 n°649

**à la Préfecture de la Gironde
modifiée et publiée au JO du 23
avril 2005 N°588**

**Modifiée 21 oct 2011 sous le
N° W336002226**

Rédaction : **CAZAUX-PLAISANCE**

Roger MALIPIER

J. Jacques DEBAILLEUL

Claude MULCEY

Joseph CAMPANELLA

**Rejoignez-nous en adhérant à
CAZAUX-PLAISANCE**

**Plus nous serons nombreux
plus nous serons
représentatifs et efficaces**

L'association propose d'œuvrer en concertation avec les autorités compétentes (en particulier municipales), et les autres associations pour :

- Respecter le règlement intérieur de la Halte Nautique par les usagers et le public fréquentant le lac de Cazaux.

- Préciser et respecter les droits et les devoirs respectifs des usagers permanents ou occasionnels, du public, et de la commission extra municipale.

- De façon générale, défendre et respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et éventuellement les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques communément pratiquées avec un navire de plaisance mouillant régulièrement dans la Halte.

Toutes les infos de l'association Cazaux-Plaisance sur le site internet ci-dessous:

Webmaster : Patrick RENON

www.cazaux-plaisance.org